



À **Monsieur le Président de la république française**
M. François HOLLANDE,

R/AR

Saint-Nazaire, le 10 septembre 2014

Monsieur le Président de la république,

Nous vous faisons parvenir ce courrier suite à votre annonce du 3 septembre dernier, soit la veille du sommet de l'OTAN, de suspendre la livraison des BPC en cours de construction dans notre chantier de Saint-Nazaire.

La CGT se fait l'écho de l'inquiétude qui pèse sur les salariés et demande à ce qu'il soit clairement exprimé la volonté de poursuivre la construction de ces navires et le respect du contrat qui lie la DCNS à STX.

Quant aux problèmes avec vos homologues politiques, la CGT vous laisse à vos émois tout en rappelant qu'elle se positionnera toujours pour la paix dans le monde et la coopération entre les peuples.

Au-delà de cette suspension et des possibles sanctions financières qu'elle peut engendrer, la CGT tient à rappeler que la situation des chantiers STX où la mise en place de chômage partiel se profile déjà pour le printemps prochain, ne tient pas tant aux BPC qu'au report du BAI pour la Brittany Ferries et à la situation catastrophique de la SNCM, qui nous vous le rappelons, projetait de renouveler sa flotte à Saint-Nazaire.

Cela ne tient qu'à un seul facteur, un manque cruel de politique industrielle pour préparer l'avenir à long terme de l'entreprise.

La CGT rappelle la nécessité d'innovation et de diversification pour remplir le carnet de commandes et assurer une charge de travail pérenne pour tous les salariés et sous-traitant du site.

Un seul facteur, mais deux responsables à nos yeux, la direction de STX par son approche financiarisée de l'activité et sa politique de mono produit couplée à un dumping social au détriment des salariés et sous-traitants mais aussi au détriment des transmissions des savoirs pour une meilleure approche des innovations et une meilleure organisation du travail.

Le deuxième responsable, dont vous êtes le représentant, est l'Etat, actionnaire à 33% de STX France, qui ne met pas l'ensemble des moyens dont il dispose pour garantir l'avenir du chantier quand ces décisions ne sont pas contraires à ses intérêts.

Le report de la commande du BAI est un exemple criant. Alors même que l'Etat a consenti à STX des aides publiques à l'innovation dans le cadre du développement des propulsions au GNL liées aux nouvelles normes européennes, la société Brittany Ferries ne peut boucler son financement faute de moyens et personne n'intervient pour que cette commande soit honorée ?

La région Bretagne qui comme toute les collectivités territoriales a vu ses dotations de l'Etat baisser n'a sans doute plus les moyens d'intervenir et l'Etat ne veut intervenir sans doute par peur des sanctions de l'Union Européenne.

Comment peut-on en arriver à de telles situations avec les conséquences qu'elles ont sur des milliers d'emploi du bassin nazairien et au-delà ?

A la SNCM, comment l'Etat peut s'abstenir lors du vote du conseil d'administration proposant une nouvelle direction qui prône la fermeture à moyen terme de la Société alors même que des commandes sont en cours avec les chantiers STX de Saint-Nazaire, qu'est-ce qui a motivé ce vote ? La peur des sanctions de l'Union Européenne ?

Si les sanctions de l'Union Européennes font peur à l'Etat et empêchent toute politique de développement industriel, donc d'emplois et de relance de l'économie, ce que vous appelez de vos vœux, c'est peut-être tout simplement qu'elles ne sont pas bonnes et qu'il vous appartient de les réorienter ?

Comment peut-on imaginer que ces ferries, qui répondent aux nouvelles normes européennes, ne puissent pas bénéficier aux chantiers STX qui se placeraient d'emblée dans un marché porteur d'avenir, innovant, écologique et sur le long terme.

Si le protectionnisme économique semble être illusoire en France, d'autres pays en Europe et dans le monde en font un modèle d'intelligence industrielle et économique, la CGT vous demande d'agir sur ces dossiers pour que des solutions pérennes aboutissent pour l'emploi et pour la dynamique économique que représente les chantiers STX à Saint-Nazaire et vous rappelle qu'un emploi dans la Navale à Saint-Nazaire génère 6 emplois indirects et induits.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sincères salutations.

Cédric TURCAS
Secrétaire Général
De l'Union Locale CGT Saint Nazaire

Joël CADORET
Secrétaire Général
Syndicat CGT STX Ouvriers